

Le pied de saint André

1993 a été l'occasion d'une redécouverte : la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence possède le pied droit de saint André apôtre, conservé entier et sans nulle corruption. Nous donnons ici deux belles photographies en couleur de cette relique insigne, un rapport médical effectué à l'occasion de cette redécouverte par le docteur Robert Aubaniac, et une brève présentation de la relique par Marie-Christine Remy.

Le sel de la terre.

Rapport médical après examen d'un pied humain

par le docteur Robert Aubaniac

Je soussigné docteur Robert Aubaniac, professeur agrégé d'anatomie, membre titulaire de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix-en-Provence, lauréat de l'Institut au titre de l'Académie des sciences, certifie avoir examiné le 22 mai 1992, une relique anatomique, propriété de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence.

Il s'agit d'un pied droit humain isolé, séparé de la jambe au niveau de l'articulation tibio-tarsienne, portant le long de sa face interne une longue étiquette avec une inscription.

Ce pied est en excellent état de conservation, de couleur brune, sec et sans odeur, présentant quelques minimes orifices dus probablement à des vers. Il est fixé sur une planchette, recouverte de velours cramoisi, par trois cordelettes tressées de couleur grise, ce qui ne permet pas d'examiner la face plantaire. Il est long de 23 cm (ce qui correspond à une pointure de 39).

Ce qui frappe d'emblée, c'est la *perfection de la désarticulation* tibio-tarsienne. En effet, les trois facettes articulaires visibles de l'astragale (supérieure pour la face inférieure du *tibia*, latérale interne pour la malléole tibiale, latérale externe pour la malléole péronière) sont parfaitement intactes, sans aucune marque de couteau ou scalpel. Ce qui

semblerait indiquer que la désarticulation a été faite par un opérateur particulièrement entraîné.

Par ailleurs, il faut signaler qu'il ne persiste aucun fragment osseux tibial ou péronier, non plus que d'éventuels débris authentifiables des ligaments unissant le *tibia* et le péroné aux os du tarse.

Cependant il faut aussi remarquer que l'une des cordelettes fixant l'arrière-pied à son support passe sur le trigone de l'astragale (son apophyse postérieure), comme pour le maintenir le plus solidement possible sur le calcanéum situé au-dessous. Ceci mériterait une étude plus fouillée, notamment par radiographies et scanner, pour s'assurer que l'astragale s'articule correctement avec le calcanéum, et que les facettes articulaires de ces deux os sont parfaitement congruentes : donc que l'astragale n'a pas été rajouté ultérieurement.

Au sujet des *parties molles*, il convient de préciser que la section en est parfaitement nette sous et autour de l'astragale, passant exactement au ras et au-dessous du sommet des deux malléoles.

On remarque tout de suite, en avant de l'os la béance des différentes gaines qui entourent les tendons du jambier antérieur et des extenseurs des orteils. Ce qui pourrait indiquer que la section en a été faite peu de temps après la mort, les tendons ayant conservé encore assez d'élasticité pour se rétracter vers le bas de la gaine après la section.

En arrière, on ne voit pas trace du tendon d'Achille. Par contre, il existe quelques restes des parties molles pari-tendineuses, sèches et rétractées, ainsi que du coussinet adipeux de glissement situé normalement en avant du tendon.

La face dorsale du pied est absolument intacte, sans aucune marque de blessure, *pré* ou *post mortem*, ni de striction par cordes. La peau est bien plaquée sur les tissus sous-jacents, et tous les reliefs sont visibles, dont, surtout, ceux des tendons extenseurs des orteils.

Les trois derniers orteils sont normaux, fins, assez élégants. Par contre, le deuxième orteil est plus long que le premier (ce qui est fréquent), et est légèrement soulevé sur le premier qui présente un léger degré d'*hallux valgus*.

Ce dernier a perdu une partie de la couverture cutanée de sa phalange distale, dont l'os, dénudé, pointe de 1 cm environ. Il ne semble pas possible, du moins à un examen superficiel, de définir si la perte de cette couverture cutanée est ou non antérieure à la mort.

Le bord externe du pied est parfaitement constitué, indemne de toute blessure ou lésion, et repose correctement sur toute sa longueur sur le support.

Le bord interne (sur lequel est fixée l'inscription portant le nom de saint André) est également parfaitement net et présente une voûte plantaire anatomiquement normale, sans le moindre degré d'affaissement de type pied plat. Cependant, si on soulève l'étiquette portant l'inscription, on remarque les traces d'une lésion (ou incision) horizontale de la peau dans la région sous-scaphoïdienne, de près de 3 cm de longueur et 1 cm de largeur. Ceci pourrait évoquer une cicatrice rétractile, sans que l'on puisse

déterminer, en l'absence d'étude histologique des tissus, s'il s'agit d'une lésion *pré* (donc cicatrice) ou *post mortem*.

Étant donné la fixation du pied sur son support, il n'a pas été possible d'en examiner la *face plantaire*.

En conclusion : *pied droit parfaitement désarticulé et parfaitement sec, ne présentant que deux particularités : perte partielle de la couverture cutanée de la première phalange du gros orteil, et blessure pré ou post mortem dans la région sous-scapuloïdienne (à quoi il faut ajouter un très léger hallux valgus, avec minime tendance à une déformation en marteau du deuxième orteil).*

Recommandations

Il serait nécessaire d'envisager, pour plus de précisions, des examens radiologiques, une étude au scanner, des examens histologiques (?) sur les lésions cutanées relevées, et des essais de datation. D'autre part, il paraît indispensable d'installer cette relique, après traitements, dans un espace clos et sec, parfaitement étanche et stérile.

Fait à Aix-en-Provence le 24 mai 1992.



Crucifixion de saint André (11^e siècle), porte de bronze incrustée d'argent de Saint-Paul-hors-les Murs (détruite dans l'incendie du 19^e siècle). C'est la première représentation de la crucifixion de saint André sur une croix fourchue.

Saint André et la relique

par Marie-Christine Remy

Saint André

Il n'existe, à notre connaissance, aucune biographie de ce grand apôtre saint André en langue française. Ayant poursuivi les recherches jusqu'à la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles (les grands spécialistes de l'hagiographie : plus de 400 000 volumes), nous n'y avons trouvé des vies de saint André qu'en langue latine, grecque ou russe. Alors que le prénom d'André est très répandu en France, aucun auteur depuis plusieurs générations n'en a fait la biographie.

André était disciple de saint Jean-Baptiste et assista au baptême de Notre-Seigneur¹ la 15^e année de Tibère (an 28 de notre ère). Notre-Seigneur et Jean-Baptiste avaient 30 ans environ et André à peu près le même âge.

Formé par saint Jean-Baptiste et témoin de son apostolat, il avait assisté à l'enquête faite par les prêtres et lévites envoyés de Jérusalem par les Juifs². Accompagné de saint Jean³, il suivit Jésus et resta la journée à s'entretenir avec lui. Il fut conquis. Dès le lendemain, il courut trouver son frère Simon et lui fit cet aveu : « Nous avons rencontré le Messie ». Saint Jean l'évangéliste, qui relate ces événements, est assez discret pour ne pas se mettre en avant et prouve sa grande humilité en donnant à André la paternité de cette profession de foi.

Aîné de saint Pierre, André était né à Bethsaïde en Galilée. Bethsaïde en araméen veut dire « maison de la pêche ». C'était un petit village en bordure du lac de Tibériade. Elle fut la patrie de Pierre, André, Philippe, Jacques le Majeur et Jean l'évangéliste son frère (ces deux derniers étant fils de Zébédée), tous pêcheurs de Bethsaïde⁴. Heureuse patrie mais qui, par sa résistance opiniâtre, s'attirera les terribles anathèmes de Notre-Seigneur⁵.

Il est bon de noter que Notre-Seigneur choisit, parmi ses douze disciples, onze Galiléens, « hommes d'esprit ouvert, conciliants, plus soucieux d'honneur que d'argent, charitables, prompts et irritables (soulevés maintes fois contre les Romains et leurs taxes), peu considérés des Judéens orgueilleux, routiniers, qui "étaient desséchés par un

¹ — Mt 3, 16-17.

² — Jn 1, 19 et sv.

³ — Jn 1, 37.

⁴ — Mgr Gaume, *Biographies évangéliques*, première série, p. 215. En vente aux Expéditions pamphiliennes, rue saint Louis, 84400 Saignon. Ce livre contient la biographie des principaux personnages cités dans le Nouveau Testament.

⁵ — Mt 1, 21.

pharisaïsme étroit et un sadducéisme à courte vue”, mais versés davantage dans la science de la loi mosaïque, grâce à leurs écoles de docteurs. Leur prononciation défectueuse les rendait aux yeux des gens du Sud un peu ridicules ⁶. »

Les apôtres étaient des « hommes illettrés et des gens du peuple ⁷ ». A l'article « (saint) Pierre » dans le *Dictionnaire de la Bible* (fascicule 31, p. 358), on précise que saint Pierre « n'avait pas étudié dans les écoles rabbiniques et n'était qu'un homme ordinaire sans influence, par contraste avec les hommes de la loi, les prêtres, etc. Il parlait l'araméen, mais de très bonne heure il dut comprendre et parler plus ou moins le grec dit hellénistique, grec vulgaire qui servait de communication. Il connaissait la Bible, et ses relations intimes avec Jean-Baptiste attestent sa grande piété et la foi très vive avec laquelle il attendait le Messie. Pêcheur, propriétaire de son bateau ⁸, ayant une profession assez rémunératrice, il avait abandonné, pour suivre Notre-Seigneur, des biens qui n'étaient pas sans valeur ⁹. Son rude métier, accompagné de tant de privations, de fatigues, de périls, ne contribua pas peu à développer son énergie, sa persévérance, son activité et son habileté pratique. » On peut penser qu'il en fut de même pour son frère aîné André, qui était pêcheur comme lui.

Après le baptême de Notre-Seigneur, André l'accompagne à Cana. Ils ont avec eux Jean et Pierre. Ils passent par Bethsaïde et Philippe se joint à eux. A Cana, ils rencontrent Nathanaël qui deviendra l'apôtre Barthélemy.

Les Évangiles ne nous parleront d'André que deux autres fois. Lors de la multiplication des pains et des poissons ¹⁰, et pour la dernière fois lors du discours eschatologique ¹¹, en montrant la grande familiarité que Notre-Seigneur avait avec Pierre, Jacques, Jean et André.

Après la Pentecôte, il prêcha pendant 30 ans environ, faisant des dizaines de milliers de kilomètres en Cappadoce, Galatie, Bithynie (actuelle Turquie), en Scythie (Ukraine), en Thrace (Bulgarie), en Épire (Albanie), chez les Sogdiens (Pakistan), chez les Bactriens (Afghanistan Nord), au Pont Euxin (mer Noire), à Byzance (Constantinople) et, pour finir, en Achaïe, à Patras, où il était déjà allé auparavant.

Son martyre fut un grand événement et lui mérita le titre d'apôtre de la croix. Les Actes en furent dressés par les prêtres de Patras. « L'authenticité de ce monument véritable a été contestée par les protestants, qui y trouvent plusieurs choses qui les contrarient ; en quoi ils ont été imités par plusieurs critiques des XVII^e et XVIII^e siècles tant en France qu'à l'étranger et par toute la critique moderne. Néanmoins ces Actes ont pour eux un bien plus grand nombre d'érudits catholiques, parmi lesquels nous nous

⁶ — Chanoine Marcel, *Dictionnaire de culture religieuse*, p. 277, rubrique « Galilée ».

⁷ — Ac 4, 13.

⁸ — Lc 5, 3.

⁹ — Mc 10, 28.

¹⁰ — Jn 6, 1 et sv. A cette occasion, le vénérable Bède jugera que c'était un privilège d'André d'être l'introduit par Notre-Seigneur.

¹¹ — Mc 13, 4.

plaisons à citer, à côté du grand Baronius, Labbe, Noël Alexandre, Galland, Lumpert, Morcelli, etc. Toutes les Églises de l'Orient et de l'Occident, qui ont inséré ces Actes dans leurs divers offices de saint André, sont bien aussi de quelque poids, ainsi que saint Bernard, qui a bâti sur eux ses trois beaux sermons sur saint André. » Tel est le jugement de dom Guéranger ¹². Une telle référence nous suffit.

Voici un résumé de ces Actes, tiré des leçons du Bréviaire : « Parvenu à Patras, ville d'Achaïe, il y fit embrasser à beaucoup de monde la vérité de l'Évangile et ne craignit pas de reprendre généreusement le proconsul Égée, qui résistait à la prédication évangélique, lui reprochant de vouloir être le juge des hommes, pendant que les démons le jouaient jusqu'à lui faire méconnaître le Christ Dieu, Juge de tous les hommes.

« Égée, irrité, lui dit : « Cesse de vanter ton Christ que de tels propos n'ont point empêché d'être crucifié par les Juifs. » Et, comme André néanmoins continuait de prêcher intrépidement que Jésus-Christ s'était lui-même offert à la croix pour le salut du genre humain, Égée l'interrompt par un discours impie et, le prévient de pourvoir à son salut, en sacrifiant aux dieux. André lui dit : « Pour moi, il est un Dieu tout-puissant, seul et vrai Dieu, auquel je sacrifie tous les jours, non point les chairs de taureaux, ni le sang des boucs, mais l'Agneau sans tache immolé sur l'autel; et tout le peuple participe à sa chair, et l'Agneau qui est sacrifié demeure entier et plein de vie. » C'est pourquoi Égée, outré de colère, le fait jeter en prison. Le peuple en eût aisément retiré son apôtre, si celui-ci n'eût apaisé la multitude, en la suppliant très ardemment de ne pas l'empêcher d'arriver à la couronne du martyr.

« Peu après, étant amené devant le tribunal, comme il exaltait le mystère de la Croix, et reprochait encore au proconsul son impiété, Égée, exaspéré, commanda qu'on le mît en croix, pour lui faire imiter la mort du Christ. C'est alors qu'arrivé au lieu de son martyr, et voyant la croix, André s'écria de loin : « Ô bonne croix qui as tiré ta gloire des membres du Seigneur, croix longtemps désirée, ardemment aimée, cherchée sans relâche, et enfin préparée à mes ardents desirs, retire-moi d'entre les hommes et rends-moi à mon maître, afin que par toi me reçoive celui qui m'a racheté par toi. » Il fut donc attaché à la croix, sur laquelle il resta deux jours, sans cesser de vivre ni de prêcher la foi de Jésus-Christ, et passa ainsi à celui dont il avait souhaité d'imiter la mort. Les prêtres et les diacres d'Achaïe, qui ont écrit sa passion, attestent qu'ils ont vu et entendu toutes ces choses ainsi qu'ils les ont racontées ¹³. »

Il mourut en 62, sous l'empire de Néron, et la belle préface du rite ambrosien rappelle que « les deux frères pécheurs furent tous deux élevés au ciel par la croix, en sorte que ceux que votre grâce, Seigneur, avait enchaînés de tant de liens d'amour, une même couronne fût tressée pour eux et les réunît dans le royaume des cieux, et qu'après avoir livré un seul et même combat une seule et même récompense demeurât leur partage. »

¹² — Dom Guéranger, *L'année liturgique*, « L'Avent », éd. D.M.M., 1980, p. 89.

¹³ — *Ibid.*, pp. 90-91.

Son corps fut détaché de la croix, embaumé et enterré par une dame de qualité, Maximille, femme d'un sénateur.

Les reliques

Ce fut Constantin qui en 357 fit transporter ce corps à Constantinople. Saint Jérôme, contemporain de ce transfert, dans son *Traité contre le prêtre Vigile* (qui était ennemi du culte des reliques et accusait les chrétiens d'idolâtrie), l'apostrophe ainsi : « Mais alors, est-ce que Constantin l'empereur était lui-même sacrilège, lui qui a transféré les reliques d'André, de Luc et de Timothée à Constantinople ? » Les corps étaient dans la « basilique des apôtres » bâtie par Constantin.

Elle fut privée de ce trésor en 1210, lors de la prise de Constantinople par les croisés. Le cardinal Pierre de Capoue, légat apostolique, transporta le corps du saint apôtre dans la cathédrale d'Amalfi, au royaume de Naples.

Le roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem était Charles I^{er}, frère de saint Louis, et avait été couronné à Saint-Jean-de-Latran en 1265. Son fils, Charles II, hérita en 1284 de tous ses biens, c'est-à-dire du comté d'Anjou, du comté de Provence et du royaume de Naples et de Sicile. Couronné en 1289, il régnera 20 ans, partageant son temps entre l'Italie et la Provence. Le 8 septembre 1297, il remet solennellement à l'église du couvent royal Notre-Dame de Nazareth d'Aix les reliques qui lui avaient été accordées par un acte antérieur. La garde, la protection et la conservation des reliques sont confiées à la chambre de la cour des comptes d'Aix.

On trouve, dans le « fonds » de la cour des comptes, aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, les inventaires des reliques et les mentions de ce pied¹⁴. On a retrouvé trois inventaires.

¹⁴ — L'article de la cour des comptes, conservé aux Archives départementales à Marseille sous la cote B 1492, contient les deux documents suivants : « Procès-verbal de la visite et de la reconnaissance des reliques conservées au monastère Notre-Dame de Nazareth par les commissaires de la cour des comptes » ; « Procès-verbal des commissaires de la cour des comptes, attestant qu'un fragment du pied de saint André, conservé à Notre-Dame de Nazareth, en a été retiré pour être remis à la reine (Anne d'Autriche) étant à présent en cette ville d'Aix (janvier 1660). »





Le 29 janvier 1660 la reine Anne d'Autriche, accompagnant son fils Louis XIV venu en pèlerinage à Cotignac et à la Sainte-Baume et vénérant cette éminente relique, en demande une parcelle. Le procès-verbal du grand vicaire précise que « la chair était vive et si rouge qu'on aurait dit qu'elle allait saigner ¹⁵ ».

En 1672, Sobolis, bénéficiaire de Saint-Sauveur, « baisa à découvert le pied de saint André. Il le tira de sa châsse d'argent, enfonça et pressa son doigt en divers endroits de ce sacré pied d'où la chair revenait en même temps et au même état qu'elle était auparavant ¹⁶ ».

Le saint pied baisé par Notre-Seigneur le Jeudi Saint fut épargné par la Révolution, puis transporté à la cathédrale Saint-Sauveur où nous pouvons le contempler et le vénérer ¹⁷. Puisse-t-il être l'objet d'une vénération publique digne du miracle de 2 000 ans de conservation !

Nous ne pouvons finir sans rappeler que la sainte Église a retenu pour l'épître de la fête du protoclerc ce passage de saint Paul aux Romains ¹⁸ : « Qu'ils sont beaux, les pieds de ceux qui annoncent l'Évangile de paix, qui annoncent les vrais biens », comme l'avait vu Isaïe ¹⁹.

Où, qu'il est beau ce pied qui nous prêche contre l'œcuménisme, Notre-Seigneur, le *solus Sanctus*, le *solus Dominus*, le *solus Altissimus*, ce pied de l'apôtre qui nous prêche la croix, salut du monde, de celui qui s'est écrié en voyant venir l'objet de son supplice : « Salut ô croix ! Reçois le disciple de celui qui à toi fut attaché, Christ, mon maître. O croix, salut ! Toi qui as été consacrée par le corps de Jésus-Christ, et ornée de ses membres, comme d'autant de perles précieuses. O croix admirable ! O croix qui brilles par tout l'univers ²⁰ ! »

¹⁵ — Manuscrit conservé au musée Arbaud sous la cote M O 291.

¹⁶ — Auteur du *Catalogue historial des seigneurs archevêques d'Aix*, dont le manuscrit autographe se trouve à la bibliothèque municipale de Grenoble.

¹⁷ — « Inventaire général des monuments, linges, vases sacrés, tapis (...) et autres objets à l'usage de l'église métropolitaine Saint-Sauveur d'Aix fait en avril 1839. » (manuscrit conservé au musée Paul Arbaud à Aix sous la cote M F 23, *folio* 37).

Un autre inventaire, de 1830, conservé aux Archives départementales à Marseille sous la cote 96 V 13 dit à peu près la même chose.

¹⁸ — Rm 10, 15.

¹⁹ — Is 52, 7.

²⁰ — Office liturgique de la fête de saint André.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !